



NATURE OCÉANE
40530 - LANDES

Email : mairie@ville-labenne.fr

Tél. 05 59 45 46 60

Fax 05 59 45 80 00

Site web : www.ville-labenne.fr

SEANCE DU 25 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq juin à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal de Labenne, dûment convoqués se sont réunis dans la salle des fêtes, sous la présidence de Jean-Luc DELPUECH, Maire.

Etaient présents : tous les membres à l'exception de DUCES Cyrille, GOYENECHÉ Olivier, ETCHEVERRY Anne, CHAVES Jonathan qui ont donné pouvoir à PETITJEAN Jérôme, DELPUECH Jean-Luc, HIRIGOYEN Philippe, BENOIT-DELBAST Jacqueline.

Christelle PEREZ est désignée secrétaire de séance.

Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait part de décisions qu'il a prises en vertu des pouvoirs que lui a délégués le conseil :

- Marché public de travaux pour la réalisation de boxes artisanaux attribué à EBA (160 000 € HT), France Métal, entreprise de Labenne, (250 904 € HT), SARL Pau Peintures (8 197.20 € HT) et Adour VRD (78 979.38 € HT). Cette opération offre six boxes de 50 m², un commerce de 100 m² et un entrepôt de 300 m².
- Renouvellement de la ligne de crédit souscrite auprès de Caisse d'Epargne Aquitaine, pour un tirage de 500 000 €, 1 an, taux Eser + 0.55%, commission d'engagement à 500 €
- Attribution d'un marché de fournitures par le biais d'un groupement de commandes entre Communes pour les fournitures scolaires (Lacoste Dactyl Buro Office) (Papeterie Pichon)



2020-06-25-01/35 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Mme Chessoux, Adjointe aux Finances, communique les informations relatives à la fiscalité locale pour l'année 2020. Suite à la réforme de la Taxe d'Habitation, la commune ne peut plus agir sur le taux et perçoit le produit avec le taux de référence de l'année 2019. Dorénavant les communes n'auront plus comme levier fiscal que la taxe foncière.

Pour l'année 2020, il est proposé aux conseillers de reconduire les taux à l'identique, (TF 16.46) (TFNB 50.53).

Monsieur Le Maire communique les taux des autres communes (Tyrosse 20.64) (Tarnos 23.23) (Saint-Martin de Seignanx 24.46) (Ondres 31.61) de taille similaire qui ont un taux bien plus élevé.

UNANIMITE

2020-06-25-02/36 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Mme Chessoux donne la liste des aides et subventions octroyées par la commune aux associations. Le total représente une somme d'un peu moins de 100 000 €.

Dans l'ensemble les sommes sont reconduites à l'identique de 2019, le LOSC Basket ayant reçu en plus une aide exceptionnelle de la Commune et de la Région pour des formations.

Le budget du CCAS a été très sollicité pendant la période de confinement et la commune bonifie sa subvention annuelle de 26 000 euros.

UNANIMITE (M. Auriol ne prenant pas part au vote).

2020-06-25-03/37 – TARIFS TLPE 2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les tarifs 2021 de la taxe locale sur la publicité et les enseignes. Ce seront les tarifs 2020 affectés de l'augmentation relative au « coût de la vie ».

UNANIMITE

2020-06-25-04/38 – ABATTEMENT SUR LES TARIFS TLPE POUR 2020

Mme Chessoux expose que le Conseil a la possibilité cette année, suite aux difficultés économiques engendrées par la crise sanitaire liée au COVID 19, de réduire de moitié la taxe sur la publicité et les enseignes.

Ceci représente un effort de 15 000 euros pour la Commune.

UNANIMITE

2020-06-25-05/39 – DESIGNATION DE DELEGUES AU C.T ET C.H.S.C.T

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il est nécessaire de désigner les conseillers qui seront amenés à siéger au sein des instances que sont le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) qui seront fusionnés en 2023 en un seul Comité Social de Territoire.

Sont désignés à l'**UNANIMITE** :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
- BREVET Véronique	- SALLABERRY Muriel
- BOUCLEY Evelyne	- LAPENU Marie-José
- CRESSOUX Stéphanie	- DUBOS Christelle
- MAGIEU Philippe	- MAIS Jean-Michel
- AURIOL René	- RONDET Chantal

2020-06-25-06/40 – MODIFICATION DES STATUS DU SMGBL

Le Syndicat Mixte de Gestion des Milieux Naturels se retirant du Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises et la Commune Nouvelle de MORCENX le remplaçant, il est nécessaire de soumettre la modification des statuts dudit syndicat aux communes membres.

UNANIMITE

2020-06-25-07/41– ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le Conseil Municipal approuve à l'UNANIMITE le règlement intérieur du conseil municipal.

2020-06-25-08/42– APPROBATION DE DECLASSEMENT D'UN CHEMIN RURAL

Dans le cadre des travaux d'aménagement du secteur Laguerre, une enquête publique a été organisée en vue d'obtenir le déclassement d'un chemin rural intégré dans le parcellaire du projet d'aménagement. Ce chemin sera compensé par une continuité de cheminement assurée au profit de tout utilisateur autre que les résidents du projet.

Les conseillers approuvent ce déclassement à l'UNANIMITE.

2020-06-25-09/43– CREATION D'EMPLOIS NON PERMANENTS POUR FAIRE FACE A UN ACCROISSEMENT D'ACTIVITE

Il s'agit d'approuver une délibération générique permettant l'embauche temporaire d'agents pour des missions ponctuelles ou un surcroît d'activité.

UNANIMITE

Séance levée à 19h25.

A Labenne, le 26 Juin 2020

Le Maire,



Jean-Luc DELPUECH